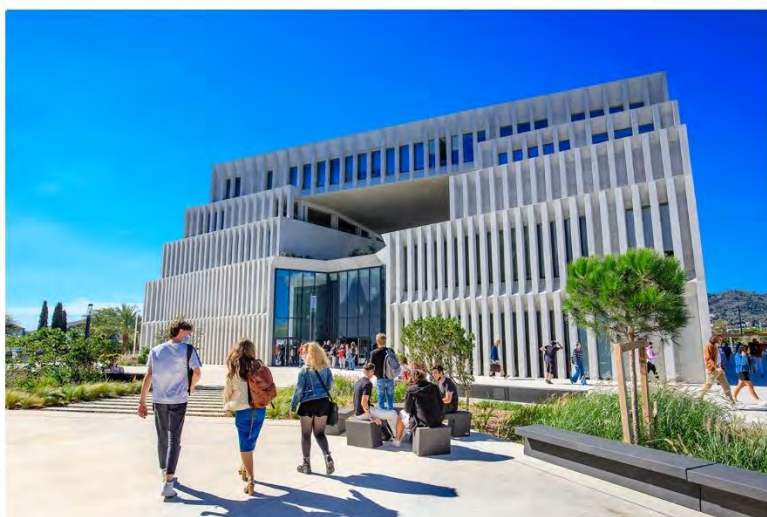




LA RENTRÉE SCOLAIRE A CANNES

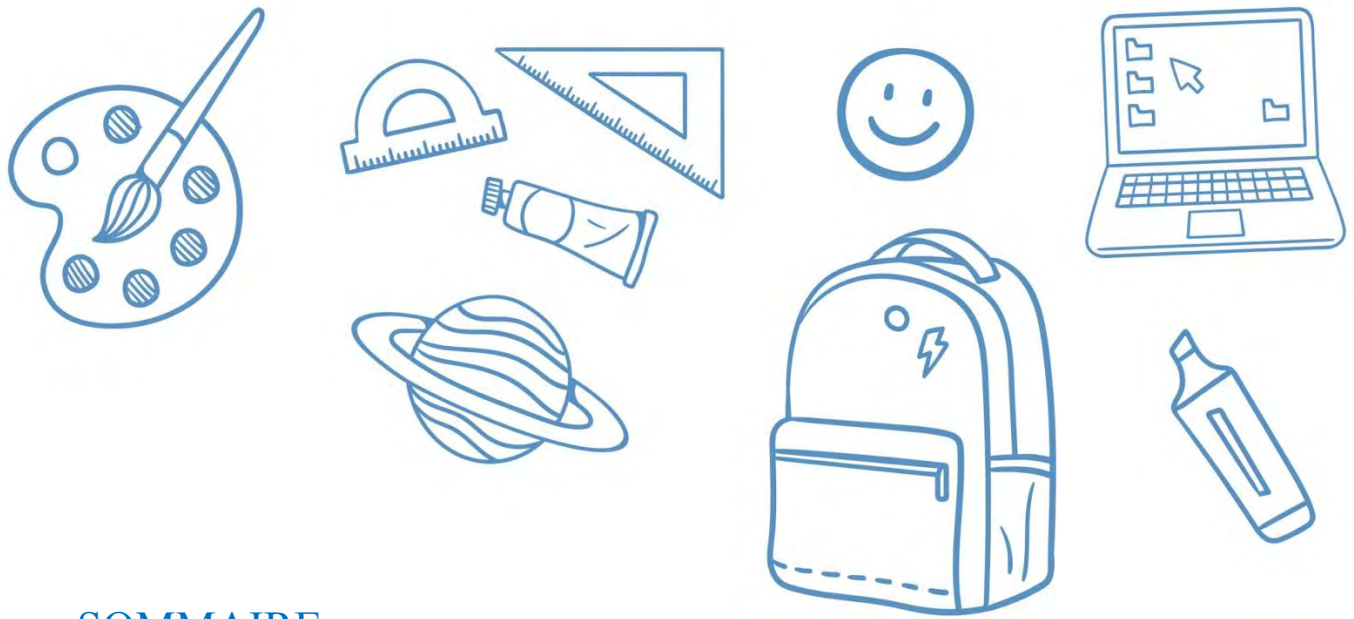
DOSSIER DE PRESSE 2024-2025



CONTACTS

Natacha PELLEGRINI
Mikael VIAUD
04 97 06 41 41
presse@ville-cannes.fr





SOMMAIRE

Communiqué de presse	3
La rentrée à Cannes en quelques chiffres	5
I. La rentrée scolaire 2024-2025 à Cannes	6
II. Ouverture d'un guichet d'accueil unique pour les familles et les jeunes	8
III. La municipalité renforce l'apprentissage des langues dans les écoles	8
IV. Responsabilisation des mineurs, harcèlement et lutte contre les conduites addictives	10
V. Handicap, inclusion, actions de santé et de prévention	11
VI. Le 100% Education Artistique et Culturelle	14
VII. Les actions développées sur le temps scolaire	18
VIII. Les actions initiées sur le temps périscolaire	23
IX. Les travaux dans les écoles	25
X. Les travaux dans les crèches	26
XI. Les travaux à la Faculté des Métiers	26
XII. Le campus universitaire Georges Méliès	26

La Mairie de Cannes souhaite une bonne rentrée scolaire 2024-2025

Petite enfance, éducation et sport : un guichet unique municipal pour simplifier le quotidien des familles

Depuis 2014, le maire de Cannes, David Lisnard, fait de l'instruction et du développement du bien être des écoliers ainsi que des étudiants une priorité de mandat. Cela se traduit par une politique pragmatique, et souvent pionnière, en matière de qualité de l'enseignement, d'accompagnement privilégié des jeunes et des familles ainsi que de programmes éducatifs variés qui concernent aussi bien la pratique sportive que culturelle.

Pour cette rentrée, la Mairie de Cannes simplifie les démarches administratives des familles. Pour cela, elle ouvre un guichet unique d'information et d'accompagnement lié à la petite enfance, à l'éducation et aux sports au sein du Bureau Information Jeunesse (BIJ), situé dans le quartier République.

En parallèle, de nouvelles actions sont déployées pour renforcer l'initiation à la philosophie, l'apprentissage des langues anciennes et contemporaines, l'accompagnement civique des jeunes et des familles (responsabilisation vis-à-vis de la sanction, lutte contre les conduites addictives, etc.) ou encore la pratique artistique conformément au programme municipal 100% « Éducation Artistique et Culturelle ».

Enfin, cette année scolaire 2024-2025 marque à la fois les 50 ans de la mort de Marcel Pagnol et les 130 ans de sa naissance. La Mairie de Cannes annonce le lancement d'une grande célébration annuelle dès le mois de septembre, à destination du grand public comme des scolaires, pour rendre hommage à cette figure artistique française.

S'informer et réaliser ses démarches administratives dans un seul lieu

Jeudi 29 août 2024, David Lisnard, maire de Cannes, a présenté les actions municipales concrètes et innovantes en faveur de l'instruction et du bien-être des écoliers déployées pour la rentrée 2024-2025. Parmi elles, l'ouverture d'un **guichet d'accueil unique pour se renseigner, s'orienter et être accompagné dans les formalités administratives.** Plus besoin de s'adresser à plusieurs directions, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de la Mairie de Cannes **centralise désormais toute l'offre de service** sur les thèmes liés à la petite enfance, à l'éducation et aux sports. Les usagers peuvent ainsi s'informer notamment sur : les modes de garde, les places disponibles en crèche collective, les procédures d'inscription dans une école, à la cantine et dans les centres de loisirs, ou encore sur les lieux de pratique de sport et la réservation de certains cours de tennis ou de natation. Un **accompagnement dans la réalisation de démarches en ligne** est également proposé comme les paiements dématérialisés (uniquement) de certaines factures. Ce dispositif permet ainsi de **faciliter l'accès aux services publics** dans un lieu unique, grâce à un personnel disposant d'une vision globale de l'offre municipale.

Philosophie, latin, grec, anglais, EAC...Renforcer l'apprentissage et la pratique culturelle

Depuis son lancement en 2015, **1 061 écoliers cannois ont participé sur le temps périscolaire à des initiations pratiques pour apprendre à philosopher**, c'est-à-dire à penser par eux-mêmes tout en respectant la pensée des autres. Pour la rentrée 2024-2025, **le dispositif se renforce avec le recrutement d'un enseignant supplémentaire.** Il en va de même pour les ateliers très prisés, tant par les enfants et que les parents, **de cours d'étymologie grecque et latine où l'équipe enseignante s'agrandit.** Ce sont **2 121 enfants** qui ont participé à ces ateliers. En ce qui concerne l'apprentissage de l'anglais, **les cours programmés et pris en charge par la commune de Cannes sont renouvelés** pour cette année 2024-2025. Les écoles maternelle et élémentaire Marcel Pagnol et Eugène Vial vont d'ailleurs bénéficier pour la première fois de ce dispositif. C'est également le cas pour les crèches municipales où **La Pastourelle expérimente dès cette année cette initiation linguistique** aux côtés des crèches Les Elfes et P'tits Moussets.

Le programme municipal « Éducation Artistique et Culturelle », **devenu une référence à l'échelle nationale**, propose également de nouvelles actions pour permettre à tous les élèves – de la maternelle à l'enseignement supérieur – **de rencontrer un artiste, étudier une œuvre et pratiquer une activité culturelle**. Cela se traduit par des ateliers inédits d'écriture et de lectures ou de rencontres avec des scénaristes et des professionnels de l'audiovisuel pour les 1 100 étudiants du campus universitaire Georges Méliès - entièrement consacré aux domaines de l'écriture et de la création.

Santé, handicap, discipline... Accompagner les jeunes et parents toute l'année

La Mairie de Cannes mène également une **politique sociale volontariste** pour favoriser le bien-être et l'intégration des enfants dans leur cursus scolaire, quelles que soient leurs conditions notamment physiques. Chaque année, la municipalité assure le **suivi sanitaire** des petits Cannois (2 776 bilans de santé effectués en 2023-2024), **accompagne les enfants en situation de handicap physique ou mental** (présence de 29 AESH sur le temps périscolaire) et sensibilise les familles aux **conduites addictives vis-à-vis de la drogue et de l'alcool** (mise en œuvre de deux nouveaux programmes reconnus internationalement comme *Good Behavior Game*¹ et *Unplugged*²).

En outre, la Mairie de Cannes, avec le Centre communal d'action sociale, expérimente pour la première fois, dans le cadre de **sanctions disciplinaires** pour les collégiens et lycéens, un nouveau type **basé sur la responsabilité**. Il s'agit de les faire participer à des activités de solidarité et de citoyenneté en dehors de leurs heures d'enseignement. Cette opération permet de **responsabiliser les mineurs tout en limitant le recours à l'exclusion** évitant ainsi la déscolarisation.

Par ailleurs, pour cette rentrée scolaire, ce sont **661 trousseaux « surcyclés » qui seront distribués à tous les écoliers de CP** afin de promouvoir l'économie circulaire et valoriser les déchets plastiques. Cette opération est soutenue et financée par la Fondation Cannes via le projet « Eco-écoliers » - porté par l'association cannoise GreenBee Event Upcycling en collaboration avec l'entreprise Résines Estérel.

Enfin, le bien-être des élèves passe avant tout par des équipements en bon état et modernisés. Le « **Plan Écoles** » (qui comprend également les crèches et la Faculté des métiers), **mis en place par David Lisnard depuis 2014, prévoit 3,8 millions d'euros prévisionnels sur l'année 2024-2025** pour garantir un environnement de travail stimulant et agréable.

Cannes célèbre Marcel Pagnol et cela commence dès aujourd'hui

Afin de présenter les actions déployées par la Mairie de Cannes pour cette rentrée scolaire, David Lisnard s'est rendu dans l'école élémentaire Marcel Pagnol. Un choix motivé par la volonté municipale de **rendre hommage à l'écrivain, dramaturge et cinéaste éponyme**, connu pour ses œuvres emblématiques telles que *La Gloire de mon père (1957)*, *Le Château de ma mère (1957)* et *Le Temps des secrets (1960)*, dont nous fêtons cette année le 50^e anniversaire de sa mort et les 130 ans de sa naissance.

Cannes célèbre Pagnol tout au long de l'année avec une programmation riche et variée proposée par la Mairie de Cannes telles que :

- des **projections en plein air** ;
- des **randonnées théâtrales** ;
- des **événements thématiques** ;
- des **ateliers éducatifs** spécifiquement proposés aux scolaires.

Le groupe scolaire Marcel Pagnol 2024-2025 c'est :

- **une classe supplémentaire** en élémentaire ouverte pour cette rentrée portant à 10 classes élémentaires au total (et 6 classes en maternelle) ;
- **un dispositif ULIS** qui accueille 13 élèves en situation de handicap ;
- sur l'année scolaire 2023-2024, **21 élèves de CE2 et 37 élèves de CM2 ont atteint le niveau A1 en langue anglaise** ;
- **labélisée E3D (école en démarche de développement durable) de niveau 3 depuis 2021 pour son engagement en faveur de l'environnement** (participation aux projets d'Aire marine éducative et d'Aire terrestre éducative).

¹ Jeu du comportement adapté

² Débranché

EN QUELQUES CHIFFRES, LA RENTRÉE SCOLAIRE À CANNES C'EST :

- ▼ Une rentrée littéraire avec près de **27 500 livres et dictionnaires distribués aux enfants** depuis 2014.
- ▼ Une rentrée des savoirs avec **3 273 élèves inscrits dans les ateliers d'étymologie gréco-latine et de philosophie** depuis 2015.
- ▼ Une rentrée culturelle avec **226 projets EAC (Education Artistique et Culturelle)** programmés dans les maternelles, écoles, collèges, lycées et établissements supérieurs sur l'année 2024-2025.
- ▼ Une rentrée civique avec **2 100 élèves qui ont reçu le Passeport du civisme** depuis 2018 et **3 314 écoliers sensibilisés à la gestion du risque** depuis 2021.
- ▼ Une rentrée connectée avec **91 classes équipées d'Écran Numériques Interactifs** depuis 2021.
- ▼ Une rentrée bien accompagnée avec **2 776 bilans de santé réalisés** auprès des écoliers cannois l'année dernière.

I. LA RENTREE SCOLAIRE 2024-2025 À CANNES

1. La rentrée scolaire en chiffres

Nombre d'établissements publics : 32

Cannes dispose de 27 groupes scolaires publics parmi lesquels sont dénombrées 15 écoles maternelles et 17 écoles élémentaires, soit 32 écoles publiques.

Nombre de classes : 238

Maternelles - Cannes-La Bocca : 45 (**2 ouvertures de classe** : écoles Goscinny et La Frayère)

Maternelles - Cannes centre : 38 + 1 classe de Toute Petite Section (TPS)

Elémentaires – Cannes-La Bocca : 77 (**2 ouvertures de classe** : écoles Marcel Pagnol et Saint Exupéry)

Elémentaires - Cannes centre : 71 (**2 ouvertures de classe** : écoles Vagliano et Maurice Alice I)

Classes d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : 6

Une ouverture de classe UPE2A à l'école Alexandre Dumas soit 5 classes UPE2A en tout

Une ouverture de deux postes EMILE Anglais à Marcel Pagnol (maternelle & élémentaire)

Nombre d'élèves inscrits à ce jour : 5 156

L'effectif d'élèves inscrits dans les écoles publiques cannoises est stable : **5 156 à ce jour** soit **1 827 élèves en maternelle** et **3 329 en élémentaire**. 20 enfants d'au moins 2 ans seront accueillis en Toute Petite Section (TPS) à l'école Eugène Vial sur l'année scolaire 2024-2025.

Nombre d'agents municipaux à la direction de l'Éducation : 383

- 33 agents administratifs
- 81 agents Territoriaux Spécialisés dans les Ecoles Maternelles (ATSEM)
- 171 agents d'animation
- 74 agents d'entretien
- 8 concierges
- 3 agents affectés à la Petite Ferme
- 6 apprentis

Nombre d'inscrits et de repas prévus en cantine scolaire

Environ **4 000 repas par jour** sont servis pour **4 390 élèves inscrits à la cantine**.

Les directeurs des écoles cannoises

RENÉ GOSCINNY :
Elémentaire : Joël PEPINO

LA FRAYERE : Cathy BEGNE

FRÉDÉRIC MISTRAL :
Maternelle : Carole MICHEL
Elémentaire : Caroline JARNOT

ANTOINE DE SAINT EXUPERY :
Elémentaire : Marjorie GEOFFROY-MALLEREAU

JACQUELINE DE ROMILLY :
Elémentaire : Sandrine RONCORONI

HÉLÈNE VAGLIANO : Olivier BELMONTE

MONT-CHEVALIER : Pascale PONCON

MAURICE ALICE :
Maternelle : Sylvie MARTINEZ
Elémentaire I : Mireille LETHUC

Elémentaire II : Souhila RACHEM

MACÉ : Yannick REZEAU

MÉRO :

Maternelle : Cyril FERRANDIS

Elémentaire : Gwendolyne DEWALLE

EUGÈNE VIAL : Claire REZEAU

BOCCA-VERRERIE : Virginie BORDY

LES MURIERS : Maternelle : Stéphanie
KERDUEL MARTINEZ

LA CROISSETTE : Laurence ARREY

MARCEL PAGNOL :

Maternelle : Mohéna DEBRIS

Elémentaire : Kevin BASILIEN

MINICONI - Maternelle : Patricia
DAURAT

Les nouveaux directeurs

JACQUELINE DE ROMILLY : Maternelle : Marion AMODIO

BOCCA-CENTRE : Aline BRAUER

LES MURIERS : Elémentaire : Alexandra BOUVIER

RENÉ GOSCINNY : Maternelle : Aurélie ROY

ALEXANDRE DUMAS (ex Bocca Parc) : Carole BRAUNHOLTZ

ANTOINE DE SAINT EXUPERY : Maternelle : Mehdi CHAOUI

Pour toute demande d'interview, merci de vous adresser à l'Inspection de l'Éducation nationale : Madame Lefèvre au 04 93 39 80 00.

Budget de la Mairie de Cannes

Malgré les contraintes budgétaires subies par les collectivités, le maire de Cannes a décidé de sanctuariser le budget affecté au fonctionnement des écoles cannoises. **Ainsi, 23 millions d'euros sont investis chaque année pour les personnels, les travaux dans les écoles, les achats de mobiliers, la mise en œuvre du programme 100% EAC, etc. Ce budget est réparti comme suit :**

- plus de 8 millions d'euros de budget de fonctionnement pour la direction de l'Éducation répartis comme suit :
 - 5,8 millions d'euros pour la restauration scolaire ;
 - 42 euros (contre 41 euros en 2022-2023) par élève et 116 euros par classe pour l'achat de fournitures scolaires, petits matériels sportifs, livres de bibliothèque, livres scolaires, matériels éducatifs, matériels créatifs, CD ROM et DVD ;
 - le maintien des 215 euros par classe pour les actions liées au projet d'école (location de bus pour les sorties pédagogiques, droits d'entrées pour les musées et spectacles) ;
 - la participation de la Mairie de Cannes à hauteur de 9,45 euros par jour et par enfant pour les séjours en classe transplantée (classe verte, classe nature, classe de neige) afin de soulager les familles de la charge financière correspondante.
- plus de 11 millions d'euros de charges de personnels ;
- plus d'1 million d'euros consacré à l'Éducation Artistique et Culturelle ;
- plus de 200 000 euros pour les transports scolaire et extrascolaire ;
- Plus de 150 000 euros pour l'entretien et le renouvellement du matériel informatique ;
- Près de 100 000 euros via la direction des achats dont plus de la moitié de mobilier ;
- 2,5 millions d'euros de travaux d'entretien dans les écoles communales.

II. OUVERTURE D'UN GUICHET D'ACCUEIL MUNICIPAL UNIQUE POUR LES FAMILLES ET LES JEUNES



Soucieuse de simplifier les démarches administratives des familles toute l'année, la Mairie de Cannes, sous l'impulsion de David Lisnard, ouvre pour la rentrée 2024 un **guichet unique d'information et d'accompagnement** auprès des parents, des jeunes et des nouveaux arrivants. Désormais, le Bureau Information Jeunesse (BIJ), situé dans le quartier République et ouvert tous les jours de la semaine de 8h30 à 18h, **regroupe son offre de service pour conseiller et orienter les usagers sur les thèmes liés à la petite enfance, à l'éducation et aux sports.**

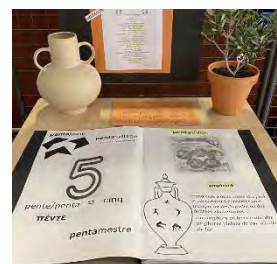
Les usagers pourront ainsi s'informer notamment sur : les modes de garde, les places disponibles en crèche collective, les procédures d'inscription dans une école, à la cantine et dans les centres de loisirs, ou encore sur les lieux de pratique de sports et la réservation de certains cours de tennis ou de natation. Un **accompagnement pour les démarches en ligne** est également proposé pour aider les familles notamment dans les paiements dématérialisés (uniquement) de certaines factures.

Ce dispositif permet ainsi de **rassembler l'accès aux services publics** dans un lieu unique, grâce à un personnel disposant d'une vision globale de l'offre municipale.

III. LA MUNICIPALITÉ RENFORCE L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LES ÉCOLES

1. L'apprentissage de l'étymologie grecque et latine dès l'élémentaire

Initiés depuis 2015 sous l'impulsion de David Lisnard, les ateliers d'étymologie grecque et latine s'inscrivent dans le cadre de l'appui à la langue française et du développement de la citoyenneté, objectifs du Projet Éducatif Territorial (PEDT). Ces enseignements rencontrent un véritable succès auprès des écoliers, mais aussi des parents, conscients de l'importance d'apprendre aux enfants l'origine des mots de la langue française. **Ils sont à nouveau proposés cette année pour les élèves du CP au CM2, tous les jours - excepté le mercredi - de 16h45 à 18h15 pour des groupes de 8 à 15 enfants maximum. 17 accueils périscolaires élémentaires cannois sont concernés.** Les ateliers s'organisent autour des thèmes suivants :



- l'origine des noms et prénoms, notamment des dieux grecs et latins ;
- l'antiquité gréco-romaine dans l'actualité et dans la vie de tous les jours ;
- les chiffres romains, les cadrans solaires et les calendriers ;
- l'alphabet grec ancien ;
- les familles de mots ;
- les jeux de mémoire et les rébus ;
- les ateliers d'écriture ;
- l'étymologie des mots, liens avec l'histoire, les régions, les pays du monde, le patrimoine, etc. ;
- la narration d'histoires à partir du livre *Le Feuilleton d'Hermès* qui présente la mythologie grecque en 100 épisodes ;
- des ateliers thématiques sur les jeux Olympiques de l'Antiquité à nos jours, étymologie des termes utilisés dans le sport, les Dieux grecs, les récompenses.



Fort de succès rencontré, la municipalité a recruté depuis janvier 2024 **une intervenante supplémentaire** qui continuera à animer des ateliers d'étymologie grecque sur l'année 2024-2025.

Depuis 2015, 2 212 enfants des écoles élémentaires cannoises ont participé à cette discipline.

2. Les ateliers de réflexion philosophique pour les petits Cannois

Lancés dès 2015 dans les accueils périscolaires maternels et élémentaires de la ville, les ateliers de réflexion philosophique réunissent **en huit et dix écoliers** au sein d'espaces de réflexion respectueux de la parole, mais aussi bienveillants pour chaque participant. Ils permettent aux écoliers de se questionner et d'échanger avec leurs camarades sur des thèmes variés tels que :

- **qu'est-ce que la philosophie** (Platon, *Le Banquet*): étymologie du mot, introduction sur la sagesse et le personnage de Socrate, travail autour du questionnement philosophique ;
- **a-t-on le droit de tout faire ?** : distinguer l'obligation et la contrainte, le droit et la capacité, le devoir et le pouvoir ;
- **travail et production** : distinguer l'effort et le repos, le jeu et le travail, le naturel et l'artificiel ;
- **que puis-je savoir ?** (Descartes, *Méditations métaphysiques* et Kant, *Critique de la raison pure*).

Ces opérations plébiscitées par les enfants comme les parents ont vocation à être davantage développées chaque année. La régularité et l'organisation de ces modules ont permis aux enfants de s'impliquer fortement pendant ces ateliers. Aussi, en fonction des demandes, l'intervenant a pu aborder d'autres thématiques avec les enfants.



En janvier 2024, un nouvel enseignant a été recruté.

Depuis 2015, 1 061 enfants des accueils périscolaires cannois ont participé à ces initiations pratiques. Toutes les écoles élémentaires et maternelles de la ville sont concernées.

Les objectifs visés par cet enseignement sont :

- apprendre à écouter, à réfléchir, à prendre la parole, à formuler des hypothèses et à argumenter ;
- comprendre que l'on peut penser librement et exprimer un point de vue, s'interroger et savoir distinguer un argument valide d'une banale opinion ;
- favoriser l'échange et la communication entre les enfants ;
- co-développer la pensée et le langage, délibérer ensemble autour d'enjeux démocratiques, contre-argumenter pour aider à aller plus loin ;
- aider au développement des moyens de l'expression (vocabulaire, syntaxe, etc.).

3. Les opérations de soutien à la langue française

Afin d'encourager l'éveil des jeunes écoliers à la connaissance et à la culture, la municipalité **renouvelle** des actions fortes et concrètes pour renforcer l'apprentissage de la langue française :

- **la distribution de dictionnaires à tous les écoliers de CM2 des écoles publiques et privées** de la commune. Cette opération – renouvelée cette année – est organisée par la Caisse des Écoles et soutenue financièrement par la Mairie de Cannes. Le glossaire choisi est spécialement conçu pour accompagner toute leur scolarité au collège, leur permettre de maîtriser la langue française et de connaître les notions essentielles dans toutes les matières. **Au total, depuis 2014, 7 802 dictionnaires encyclopédiques ont été distribués par le maire de Cannes.** Par ailleurs, tous les ans, la Mairie de Cannes, à travers la Caisse des Ecoles, offre des livres et ouvrages illustrés à chaque enfant des écoles maternelles publiques. Depuis dix ans, cela représente un total de 19 657 livres ;
- **la constitution par les médiathèques** pour chaque enfant né et résidant à Cannes **d'un trousseau de lecture** composé de six ouvrages « classiques » avec pour thèmes : animaux, nature, contes français, premières enquêtes, histoire et mythologie. Il lui est remis à l'âge de 6 ans en plus d'un abonnement annuel gratuit dans toutes les médiathèques et bibliothèques municipales de Cannes. **Depuis la mise en place de cette initiative pionnière en 2019, 198 enfants sont déjà inscrits. Les premiers trousseaux seront remis en juillet 2025.**
- **des ateliers de lecture de grands classiques de la littérature enfantine sur le temps de la pause méridienne** par les enseignants. Ces derniers **lisent de grandes œuvres littéraires pendant vingt minutes**. Tous les écoliers inscrits à la cantine ont bénéficié de cette démarche municipale pionnière. Cette opération inédite s'inscrit dans la continuité des actions initiées par David Lisnard pour développer le goût de la lecture chez les plus petits. Elle a pour objectifs de :
 - contribuer à l'enrichissement d'une culture littéraire commune et faire connaître les textes patrimoniaux adaptés à l'âge des enfants ;
 - favoriser la transmission intergénérationnelle à travers des contes classiques ;
 - promouvoir le plaisir de lire et insister sur les bienfaits de la lecture au quotidien ;
 - développer le plaisir d'écouter une histoire ;
 - faciliter la compréhension des textes, mobiliser les champs lexicaux qui portent sur l'univers évoqué par les textes et permettre aux enfants de verbaliser leurs ressentis et leurs émotions.
- **des ateliers de développement de l'expression orale grâce à la technique « Kamishibai »** : tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, les centres de loisirs proposent des **temps privilégiés aux**

enfants grâce au « théâtre de papier » (technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai - théâtre en bois -, équipé de petits ouvrants). Le Kamishibai est composé de 11 à 15 planches qui illustrent chacune un épisode d'un récit, le recto pour l'illustration et le verso pour le texte. Tandis que le narrateur lit le texte, les élèves découvrent les images les unes après les autres. **Cette action forte qui utilise un support d'apprentissage ludique, incite les enfants à communiquer, développer leur langage et partager leur pensée.** Les enfants qui souffrent de troubles du développement, du langage et de la socialisation sont privilégiés pour ces moments.

4. Le renforcement de l'apprentissage de l'anglais

La Mairie de Cannes a longtemps fait de l'enseignement de l'anglais dès le plus jeune âge une priorité. Jusqu'en 2019 et avant que cette instruction ne soit prise en charge par les enseignants, la municipalité rémunérait des enseignants anglophones pour assurer cette mission. **Ainsi, dès 2020, le maire de Cannes a fait le choix de poursuivre cette action en faveur de l'apprentissage de l'anglais et finance désormais des intervenants municipaux pour les classes élémentaires.**

Pour l'année 2024-2025, ce sont 22 heures de cours d'anglais par semaine qui seront ainsi prises en charge par la commune dont :



- 3 heures sur l'école maternelle Marcel Pagnol ;
- 6 heures sur l'école Eugène Vial en élémentaire.

Aussi, depuis la rentrée 2021, l'école maternelle Marcel Pagnol a bénéficié de classe bi-langue dans le cadre du programme d'Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère (EMILE), pour les classes de sport et de sciences. Ce dispositif d'apprentissage innovant permet aux écoliers d'améliorer naturellement leurs compétences dans une langue vivante étrangère en concentrant l'essentiel de leurs efforts dans la discipline qu'ils apprennent. **Depuis septembre 2022, les écoles élémentaires Saint-Exupéry et Frédéric Mistral ont également bénéficié d'un enseignement renforcé en anglais.**

Sur l'année scolaire 2023-2024, cette action a permis à 21 élèves de CE2 de l'école élémentaire Marcel Pagnol d'obtenir le certificat de niveau A1 qui valorise leurs acquis en langue anglaise. **Toujours dans la même école, 37 élèves ont obtenu le niveau A1 en CM2.**

Par ailleurs, en février 2022, l'Inspection de l'Éducation nationale a obtenu une accréditation ERASMUS dans le cadre d'un consortium avec le collège Gérard Philipe et le lycée Bristol. Cette opération permet aux écoles élémentaires situées dans les quartiers « Politique de la Ville » comme Marcel Pagnol, Saint Exupéry et Frédéric Mistral de s'engager dans des programmes de mobilités.

En outre, depuis 2021, la Mairie de Cannes a lancé une initiation à l'anglais au sein des crèches municipales Les Elfes puis en 2022 aux P'tits Mousses.



Cette expérience est de nouveau reconduite cette année auprès des deux structures et **pour la première fois au sein de la crèche municipale La Pastourelle.**

Au total, 149 enfants ont bénéficié de cette initiative depuis son lancement. Différents supports sont utilisés lors de séances hebdomadaires de 20 à 25 mn : livres, mascottes, comptines interactives sollicitant le corps, les mots, les émotions, les couleurs, les animaux, etc. Les thèmes abordés évoluent tout au long de l'année en lien avec le vocabulaire acquis par les enfants qui ont été très réceptifs et réactifs lors des différents échanges.

IV. RESPONSABILISATION DES MINEURS, HARCELEMENT ET LUTTE CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES

1. La lutte contre la drogue et les addictions chez les jeunes : une priorité municipale

Dans la continuité des actions mises en place en 2023 de lutte contre la drogue et les addictions chez les jeunes initiées, la Mairie de Cannes – en partenariat avec la Mission Interministérielle de Lutte contre les Conduites Addictives (MILDECA) – renforce sa stratégie territoriale multi-interventionnelle du développement des Compétences Psycho Sociales Elle propose pour l'année 2024-2025 :

- **le programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP) se poursuit de mars à juin 2025 :** cette initiative, déjà mise en œuvre l'année dernière, offre des séances de soutien aux familles ayant des

enfants de 3 à 6 ans scolarisés ou résidant dans le secteur « Prado-République » (écoles Eugène Vial, Maurice Alice Maternelle et Ange-Marie Miniconi) pour réduire :

- les incitations à la consommation de substances licites et illicites ;
- les comportements addictifs sans produits, et renforcer les compétences parentales (écrans, jeux d'argent et de hasard).

12 thématiques sont abordées : attention et renforcement positifs ; gestion du stress et des émotions ; communication efficace ; gestion des conflits ; gestion familiale des écrans ; reprise d'une discipline progressive non-violente ; communication ; gestion des émotions ; empathie ; régulation des conflits ; résistance à la pression des pairs. Pour l'année scolaire 2024-2025, une attention particulière au **renforcement des compétences psycho-sociales des jeunes** est prévue.

Les parents sont conviés à s'inscrire dès le retour des vacances de la Toussaint.

- **le déploiement du Programme Good Behavior Game (GBG^o) en partenariat avec le Groupe de**



Recherche sur la Vulnérabilité Sociale au sein de l'école élémentaire Eugène Vial : l'ensemble des enseignants des classes de CP au CM2 sera formée à la pratique du GBG pour soutenir l'acquisition, chez les enfants, de comportements sociaux structurants (sentiment d'appartenance à un groupe, observation active du comportement et renforcement positif). Des données probantes évaluent, au niveau international, le bénéfice de ce programme pour les enfants souffrant de troubles psychiques ou avec des comportements violents. Cette initiative prévient également les conduites addictives (tabac, alcool, drogues illicites). Au total, 416 élèves et 20 enseignants sont concernés par ce dispositif ;

- **la mise en œuvre du programme Unplugged, en partenariat avec l'Association Addictions France au**



sein du collège Les Vallergues et la création d'une communauté chargée de l'animation auprès de jeunes : des interventions sont prévues en milieu scolaire auprès des élèves de 6^e pour renforcer les compétences psycho sociales et prévenir les conduites addictives. L'objectif est de favoriser la confiance en soi et le respect des autres ; décrypter les attitudes positives et négatives à l'égard des produits, les influences et attentes du groupe, les croyances sur les produits et leurs effets ; apporter un regard critique sur ces fléaux ; développer les habiletés de communication, d'affirmation et de conciliation. Au total, 210 élèves sont concernés.

2. Lutter contre le harcèlement scolaire et responsabiliser les élèves face à leurs actes

Parce que le harcèlement peut avoir des conséquences dramatiques, la Mairie de Cannes et l'Éducation Nationale développent des **actions concrètes de prévention** pour permettre aux écoliers de vivre leur scolarité dans de bonnes conditions et lutter contre ce fléau.



A compter de l'année 2025, de nouvelles actions seront mises en place par la municipalité, en partenariat avec le Rectorat, pour **former gratuitement** les agents à mieux repérer des situations relationnelles difficiles entre enfants, distinguer des comportements harcelants de ceux qui n'en sont pas et impliquer les parents via des ateliers ou des conférences.



La Mairie de Cannes est fortement engagée dans la **responsabilisation des mineurs** face à leurs actes quels qu'ils soient. C'est pourquoi, elle met en place – via son CCAS – cette année un **nouveau type de sanction disciplinaire** pour les collégiens et lycéens visant à les faire **participer à des activités de solidarité et de citoyenneté** en dehors de leurs heures d'enseignement (maximum 3 heures par jour) en lieu et place d'une exclusion temporaire par exemple. L'occasion pour les sanctionnés de **réfléchir à leurs actes** tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative. L'objectif est d'ainsi réaffirmer le respect des règles, responsabiliser les élèves conformément à leur apprentissage des droits et devoirs citoyens tout en limitant le recours à l'exclusion pour éviter la déscolarisation.

V. HANDICAP, INCLUSION, ACTIONS DE SANTÉ ET DE PREVENTION

1. La Mairie de Cannes favorise l'inclusion des enfants en situation de handicap

Depuis 2014, David Lisnard fait de l'amélioration du cadre de vie des personnes en situation de handicap, une action prioritaire. Cet engagement s'inscrit au cœur d'une politique sociale volontariste et ambitieuse menée par la municipalité en faveur de l'égalité des chances. Afin de garantir aux enfants des conditions

d'accueil optimales et veiller à la continuité de leur prise en charge à l'école, **la Mairie de Cannes renouvelle de nombreuses initiatives pour l'année 2024-2025** :

- **l'accompagnement des enfants sur le temps périscolaire par des AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap)**. Ainsi, au titre de l'année 2023-2024 et dans le cadre de la convention signée entre le Rectorat de Nice et la Mairie de Cannes, 33 enfants notifiés pour un accompagnement par 29 AESH sur le temps périscolaire ont pu être accompagnés individuellement les jours où ils prennent leur repas à la cantine. Et un enfant sur les temps périscolaire du soir. **Pour l'année scolaire 2024-2025, les enfants concernés continueront de bénéficier de cet accompagnement ;**
- **la sensibilisation de 150 animateurs** qui ont assisté à une réunion animée par le GADH 06 (groupe d'appui départemental au handicap) sur la thématique de la « sensorialité dans le handicap » ;
- **la mise en place d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)** dans les écoles Marcel Pagnol, Saint-Exupéry, René Goscinny, Jacqueline de Romilly, Maurice Alice I et La Croisette. Ce dispositif propose des séances individuelles ou en petits groupes aux enfants en situation de handicap ;
- **la poursuite des travaux de mise en accessibilité** des écoles et crèches communales. En 2024, ils concernent les écoles Les Mûriers et Mero pour un montant de 13 440 euros.

2. La Mairie de Cannes veille à la santé des écoliers

La prévention sanitaire dans les écoles est une priorité pour la municipalité qui renforce chaque année son action en faveur du bien-être des petits Cannois. Au cours de l'année scolaire, la Direction Hygiène et Santé de la Mairie de Cannes engage des actions de santé auprès des enfants et accompagne des parents. Ainsi, pour l'année scolaire 2023-2024, les actions suivantes ont été menées (elles sont renouvelées pour cette année 2024-2025) :

a) les bilans de santé

Ils sont réalisés de façon systématique **chaque année** pour tous les enfants scolarisés en toutes petites, petites et moyennes sections. On recense sur l'année 2023-2024 :

- o **947 bilans biométriques** (taille, poids et calcul de l'indice de masse corporelle) **avec contrôle des vaccinations et 1 679 bilans visuels** ;
- o **sur demande** de l'équipe éducative, de l'infirmière, des familles, de l'équipe de suivi de scolarisation et de la Maison des solidarités, **150 bilans complets** (examen somatique, dépistage auditif, dépistage des troubles psychomoteurs et du langage, etc.) ont eu lieu pour des enfants de petites et moyennes sections de maternelle.

Au total, 2 776 bilans ont été effectués auprès des écoliers cannois.

Par ailleurs, un contrôle de vaccinations préalable à la scolarisation a été réalisé pour 840 enfants. Certaines situations ont nécessité une surveillance et un accompagnement particuliers : 581 orientations et 197 relances à la suite d'identification de troubles ou défaut de vaccination ont été effectuées. Les agents de la Direction Hygiène et santé ont également participé à 32 réunions d'Équipe Éducative et 4 réunions de mise en place de Projet Personnalisé de Scolarisation.

b) les interventions en situation d'urgence

Le service santé scolaire accompagne les enfants pour un suivi et mène une enquête à la suite de signalements pour des situations d'urgences :

- o enfants en danger, suspicion de maltraitance ou de négligences lourdes ;
- o maladies contagieuses et/ou nécessitant une prophylaxie ;
- o toxi-infections alimentaires.

c) la participation aux projets d'accueil individualisé

Chaque année des projets d'accueils individualisés (PAI) sont mis en place pour les enfants souffrant de maladies chroniques ou d'allergies alimentaires. L'an dernier, 283 projets ont été traités (86 en petite et moyenne sections ; 197 en grande section et élémentaire).

d) les actions de Prévention Santé

Le service Santé scolaire a prévu sur l'année scolaire 2024-2025 de participer aux actions suivantes :

- o le renouvellement de l'ensemble des actions de prévention, de sensibilisation et d'informations ;

- l'organisation de réunions dans le cadre de la Semaine d'information sur la Santé Mentale pour sensibiliser les parents ;
- la participation aux ateliers du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité ;
- la participation à l'étude Eval Mater (dépistage de certains troubles de santé : visuels, auditifs, langage, psychomoteur, poids...) de l'ORS (Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur) ;
- la réalisation de campagnes de vaccinations dont celle anti HPV pour les collégiens ;
- l'accompagnement des animateurs concernant les Projets d'Accueil Individualisés (PAI) et la conduite à tenir lors de situation d'urgence.

Une action de sensibilisation sur le bon usage des écrans envers les parents d'enfants de moins de 3 ans a été menée dans 9 crèches et autres multi accueils. Au total, 68 parents ont été sensibilisés. **Le dispositif se poursuit pour la rentrée scolaire 2024-2025.**

e) les interventions des assistantes sociales scolaires auprès des familles

Chaque année, la Mairie de Cannes propose un accueil social à l'ensemble des familles qui le souhaitent et dont les enfants sont âgés de 2 à 11 ans (sur rendez-vous à la Direction Hygiène et Santé, dans les écoles ou les permanences dans les mairies annexes de Ranguin et La Bocca). Les assistantes sociales scolaires municipales proposent un accompagnement à l'exercice de la fonction parentale ; des interventions de médiation entre l'école, le lieu de vie, les familles et les enfants ; un soutien matériel et financier pour la restauration scolaire et les centres de loisirs ; un accompagnement pour l'accès aux droits sociaux, à la santé, à la culture, aux loisirs et aux vacances.



Par ailleurs, en partenariat avec le **Conseil Local de Santé Mentale**, les assistantes sociales et médecins scolaires municipaux, la Direction de l'Éducation et la Direction de la Petite Enfance, un **dispositif Passerelle est en cours d'expérimentation**. En accord avec les familles, l'entrée à l'école maternelle des enfants porteurs d'un besoin spécifique, accueillis précédemment dans les établissements municipaux de la Petite Enfance, sera accompagnée par le transfert des savoirs, savoir-faire, outils spécifiques créés par les professionnels à la Direction de l'Éducation. En outre, un contact sera pris avec l'établissement scolaire d'accueil et l'enseignant référent à la scolarisation des enfants porteurs d'un handicap de l'Éducation Nationale pour adapter l'accueil de l'enfant à ses besoins (soins, loisirs, habitudes, etc.).

Le **Conseil Local de Santé Mentale** a prévu de mener dès la rentrée 2024-2025 diverses actions telles que :

- une **semaine d'information sur la Santé mentale** du 8 octobre au 18 octobre 2024 aux lycéens et étudiants ;
- le **démarrage de la 2^e session du Programme de Soutien aux Parents et aux Familles** au quartier Prado-République avec des ateliers de renforcement des compétences psycho-sociales pour les enfants de 3 à 6 ans en présence de leurs parents (mars à juin 2025) ;
- le **démarrage du Programme « Good Behaviour Game » pour les écoles du quartier Prado-République** avec une formation au renforcement des compétences psycho-sociales des enseignants de l'école Eugène Vial – maternelle et primaire – en partenariat avec l'association G.R.V.S (Groupe de Recherche sur la Vulnérabilité Sociale) dès la rentrée ;
- la **poursuite de la démarche de prévention en santé « Prado République Quartier Santé »** avec des ateliers de sensibilisation et de renforcement des compétences psychosociales des habitants, commerçants, professionnels, jeunes du quartier. Une permanence d'écoute et d'orientation au Bureau d'Information Jeunesse sera ouverte dès la rentrée en partenariat avec l'association ARPAS.

f) la prévention bucco-dentaire

Une séance d'information d'au moins une heure sur l'hygiène bucco-dentaire sera proposée aux écoliers de grande section maternelle et de l'élémentaire dans les écoles publiques et privées sous contrat comme chaque année.

g) l'approvisionnement en produits pharmaceutiques des écoles, des centres de loisirs et des accueils périscolaires

Le service Santé Enfance de la Mairie de Cannes approvisionne régulièrement, tout au long de l'année en fonction des besoins exprimés, les écoles, centres de loisirs et accueils périscolaires en produits suivants : bandes de fixation, compresses, Héxoméline, pansements, poches de glace, Tricopore et thermomètres.

En 2023-2024, pour favoriser la réussite éducative et l'intégration en milieu scolaire :

- **352 familles** ont bénéficié d'un **accompagnement socio-éducatif**, ce qui représente **509 enfants** ;
- **310 aides à l'accès à la restauration scolaire, aux séjours pédagogiques et aux centres de loisirs** ont été délivrées pour **261 enfants** ;
- **210 enfants ont été bénéficiaires d'une intervention sociale à visée éducative**, en lien avec les écoles, les services sociaux extérieurs et les services de l'aide sociale à l'enfance ;
- **20 enfants ont été suivis à la suite d'une situation d'absentéisme scolaire** : évaluation sociale de la situation en lien avec les établissements scolaires et des familles concernées, afin d'éviter les ruptures de parcours dès les classes élémentaires et rappeler les obligations parentales ;
- **22 évaluations obligatoires dans le cadre de l'instruction à domicile** ont été conduites pour évaluer les conditions de vie, soit 41 enfants ;

3. Formation des agents d'animation au risque terroriste



Sous l'impulsion de David Lisnard, la Mairie de Cannes a formé durant l'année scolaire 2023-2024 pas moins de 155 agents d'animation aux bons comportements à adopter en cas d'attaque terroriste et pour mettre en sécurité les enfants dont ils ont la responsabilité avant l'arrivée des forces de l'ordre. Sous la forme d'exercice grandeur nature, ces formations concrètes menées par la municipalité sont dispensées par d'anciens membres d'interventions du RAID, du GIPN et de la BRI des Alpes-Maritimes.

VI. L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : PILIER DE LA POLITIQUE EDUCATIVE DE LA MUNICIPALITÉ



Lancé dès 2017 par David Lisnard, l'ambitieux programme municipal 100 % Éducation Artistique et Culturelle (EAC) a fait de Cannes une « ville expérimentale et pionnière » en la matière.

Tout au long de l'année, la Mairie de Cannes, pilote des projets culturels de qualité élaborés grâce aux ressources locales (structures municipales, associations, compagnies artistiques, etc.) sur la base de trois piliers essentiels : **rencontre, connaissance et pratique artistique**. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2023-2024, **100% des classes du premier degré des écoles publiques cannoises ont réalisé au moins un projet d'Education Artistique et Culturel**.

Le calendrier de l'année scolaire 2024-2025 poursuit cette dynamique avec des activités adaptées à chaque niveau, de la maternelle à l'université. Ce sont 25 projets dédiés aux maternels, 75 projets aux élémentaires, 90 projets aux secondaires et 36 projets aux étudiants qui sont programmés pour cette année.

1. Le programme 100 % EAC pour l'année 2024-2025

a) Les activités proposées aux enseignants et aux élèves

Cette année encore, les jeunes Cannois vont participer dans le cadre du 100 % EAC, à des projets éducatifs de qualité, assister à des spectacles et rencontrer des artistes. Pour ce faire, des médiations, des spectacles et des résidences d'artistes sont organisés tout au long de l'année scolaire. En fonction de leur âge, les enfants pourront également visiter les huit expositions temporaires proposées par les équipements culturels municipaux :

Pôle d'art contemporain :

- Florence Obrecht au Suquet des Artistes ;

- *Olivia Paroldi* à l'Espace Miramar ;
- *Marion Charlet* au Suquet des Artistes ;
- *Jean-Michel Othoniel* au Centre d'Art La Malmaison.

Musées municipaux :

- *Vanuatu, la voix des ancêtres* au Musée des explorations du monde ;
- *George Nuku, Bottled Sea 2124* au Musée du masque de Fer et du Fort Royal.

Archives municipales de Cannes :

- *Le temps du renouveau, Cannes 1944-1947* à l'Espace Calmette.

b) L'EAC dans les écoles maternelles et élémentaires

70 médiations sont proposées aux écoles primaires dont :

- 13 spectacles offerts sur le temps scolaire au Théâtre municipal de la Licorne ;
- une rencontre avec un auteur illustrateur jeunesse et dans le cadre des *Rencontres Littéraires Jeunesse* ;
- 2 médiations sur la culture coréenne dans le cadre du partenariat entre Cannes et Busan, toutes deux membres du réseau des villes créatives UNESCO dans la catégorie Cinéma ;
- 5 aventures thématiques autour de l'arbre, la vie quotidienne médiévale de Cannes, les transports d'autrefois, les paysages et Marcel Pagnol.



c) L'EAC au collège et au lycée

64 médiations sont accessibles aux classes des collèges et lycées cannois, dont :

- **2 aventures thématiques** autour des paysages et de la Libération ;
- **1 résidence artistique au sein d'un établissement scolaire**

La Mairie de Cannes, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Provence Alpes Côte d'Azur, invite la chorégraphe Simonne Rizzo pour une résidence de deux ans en milieu scolaire. Elle fera découvrir son travail aux jeunes de l'institut Stanislas.

- **les projets portés par les médiathèques cannoises :**
 - o un atelier de décryptage des fake news et d'analyse de l'information ;
 - o des ateliers d'initiation à l'Intelligence Artificielle et au codage ;
 - o une médiation sur la BD historique autour du 80^e anniversaire du débarquement ;
 - o dans le cadre de l'événement *Les Rencontres Littéraires de Cannes*, la municipalité propose une rencontre avec l'auteure Marie-Aude Murail.
- **les projets portés par le théâtre municipal de la Licorne :**
 - o 11 spectacles sur le temps scolaire au sein du théâtre ;
 - o 3 tournées de spectacles à déployer au sein des établissements scolaires ;
 - o des ateliers de pratique artistique en lien avec des spectacles présentés par le théâtre ;
 - o les élèves pourront également découvrir l'envers du décor et le travail de création lors d'un atelier autour des métiers techniques du spectacle vivant.

d) L'EAC au Campus universitaire Georges Méliès

Dans la continuité de toutes les actions déployées de la maternelle au lycée, la Mairie de Cannes a instauré dès septembre 2021, au campus universitaire Georges Méliès, des projets artistiques et culturels. Tout au long de l'année, les étudiants bénéficient d'une offre adaptée, en lien avec les différentes formations dispensées sur site, pour diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'université.

La communauté éducative, le monde culturel, le secteur associatif et l'État ont été impliqués dans la mise en œuvre de projets d'Éducation Artistique et Culturelle à l'université de Cannes. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2023-2024, ont été programmés :

- une exposition de photographies de l'artiste Gilles Traverso dans le hall du Campus universitaire d'octobre 2023 à juin 2024 ;
- le Festival Movin Cannes au Cineum Cannes les 29 et 30 novembre 2023. Près de 120 étudiants, essentiellement issus du Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower (PNSD), de l'École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle (ESRA) et du BTS audiovisuel, ont ainsi participé à une masterclass le 29 novembre 2023 avec la chorégraphe Tanin Torabi ;
- une rencontre avec Frédéric Lévy, auteur-illustrateur en résidence à la médiathèque Noailles, le 7 décembre 2023. Quinze étudiants ont participé à cette manifestation.



Sur l'année scolaire 2024-2025, la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins poursuivent leurs actions auprès des étudiants et proposent entre autres :

- une masterclass avec un scénariste lors des Rencontres Cinématographiques de Cannes ;
- des rencontres avec des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en lien avec les sélections parallèles du Festival International du Film de Cannes (ACID et Quinzaine en actions) ;
- le Spectacle « En amour » d'Adrien M. et Claire B., organisé au campus en octobre 2024.

e) Une offre culturelle enrichie par les nombreuses interventions de partenaires locaux

- Le **Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE)** permet aux élèves de renforcer leur culture scientifique et leur compréhension de l'environnement.
- L'**Orchestre national de Cannes** fait découvrir la richesse de la musique symphonique.
- Le **Palais des Festivals et des Congrès de Cannes** propose des spectacles hors temps scolaire.
- L'**École Régionale d'Acteurs de Cannes-Marseille** intervient dans les établissements dans le cadre d'ateliers de pratique artistique autour du théâtre.



- La librairie indépendante **Autour d'un livre** propose des ateliers de sensibilisation à la lecture et un atelier d'écriture **dès la rentrée 2024** aux écoles primaires du secteur.

- L'**association Okaou** organise le festival international du film d'animation de Cannes « Meet Ze Artists ». Des séances scolaires ainsi que des ateliers artistiques sont prévus **tout au long de l'année**.
- **Cannes Cinéma** fait découvrir dès le plus jeune âge des films de qualité pour les familiariser avec le 7^e Art.
- **La Quinzaine en Actions** organise de son côté de nombreuses rencontres entre des réalisateurs et des lycéens.
- L'**Association Cannes Université** propose des conférences toute l'année sur différentes thématiques accessibles aux lycéens et aux étudiants.
- Le **Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower** ouvre ses portes aux classes cannoises à l'occasion de répétitions et propose des ateliers de pratique artistiques pour expérimenter et faire découvrir les fondamentaux du mouvement dansé.
- **La Micro-Folie des espaces Mimont** ouvre ses portes aux jeunes cannois, du CP au supérieur. Ce musée numérique permet de découvrir les trésors de grandes institutions nationales. La Micro-Folie dispose également de mallettes pédagogiques sur de nombreux sujets.

2. Le bilan au sein des écoles, collèges et lycées pour l'année scolaire 2023-2024

Au total cette année, **66 projets culturels ont été mis en place dans les écoles et 58 dans les collèges et lycées**. Sur les **temps scolaire et périscolaire**, les élèves ont visité des expositions, découvert des œuvres, rencontré des artistes, pratiqué une discipline artistique et acquis des connaissances. Ainsi :

- 11 ateliers de pratique artistique ont été organisés à l'école Mont Chevalier sur le temps périscolaire par le Musée des Explorations du Monde ;
- 3 003 écoliers cannois ont bénéficié de médiations dans les médiathèques et bibliothèques de la ville ;
- 490 écoliers ont visité les expositions du Suquet des Artistes ;
- 2 139 élèves ont assisté à au moins un spectacle sur le temps scolaire, participé à des ateliers de pratique artistique et rencontré des professionnels du spectacle vivant ;
- Le collège les Vallergues a accueilli la chorégraphe Wendy Cornu en résidence de septembre 2022 à avril 2024. 267 élèves de 4^e et de 3^e ont pu bénéficier d'ateliers de pratique artistique et ont assisté à un spectacle de danse au théâtre municipal de la Licorne ;
- 4 067 écoliers ont participé à des projets autour du chant, de la pratique instrumentale ou de la création au Conservatoire municipal de musique et de théâtre de Cannes.



Par ailleurs, sept ans après le lancement par le maire de Cannes, David Lisnard, de l'expérimentation 100 % EAC, en partenariat avec le Recteur d'Académie et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence Alpes Côte d'Azur, **98% des écoliers, 97% des collégiens, 80% des lycéens et 81% des étudiants inscrits à Cannes ont réalisé au moins un projet artistique et culturel au cours de l'année scolaire 2023-2024.**

Pour information : au cours de l'année scolaire, une classe peut réaliser plusieurs projets.

3. La rentrée 2024-2025 en musique, un acte d'éducation artistique et culturelle

Depuis 2017, la Mairie et le Conservatoire de Cannes accueillent les élèves en musique. Ce dispositif animé par les enseignants du Conservatoire, destiné prioritairement aux écoles maternelles et primaires publiques de la ville, se décline sous forme de **séances de 30 minutes par groupes.**

La séance est conçue comme un **acte pédagogique** et peut comporter les éléments suivants :

- **présentation de l'instrument joué par l'enseignant ;**
- **élargissement à d'autres instruments ;**
- **écoute de l'instrument joué par l'enseignant dans différents contextes stylistiques ;**
- **participation des enfants ;**
- **présentation du conservatoire** et remise aux élèves de documents en lien avec l'établissement ou l'instrument présenté.

La rentrée scolaire en musique 2024-2025 a lieu du lundi 2 au vendredi 6 septembre dans douze écoles cannoises : Eugène Vial, Marcel Pagnol maternelle et élémentaire, Saint-Exupéry maternelle et élémentaire, Jacqueline de Romilly, Frédéric Mistral, Jean Macé, Méro, La Croisette, Maurice Alice 1 et 2, Les Mûriers, Bocca-centre, Ange-Marie Miniconi et Stanislas élémentaire (*dates sur demande au service presse*).

Enfin, dans le cadre du dispositif « **Les Orchestres à l'école** », les élèves des écoles Macé (CE1 au CM2), Vial et Pangol (CE2 au CM2) bénéficieront sur l'année 2024-2025 de 2h de formation hebdomadaire dispensés par **cinq enseignants du Conservatoire**. Les instruments sont prêtés par la Mairie de Cannes (parc instrumental du Conservatoire) pour les orchestres Pagnol et Macé tandis que l'association Espérance de Cannes prête les instruments à l'orchestre Vial. Ce dispositif permet ainsi d'aborder l'initiation à la pratique musicale en **travaillant collectivement et en s'écoulant.**

VII. LES ACTIONS DÉVELOPPÉES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

La Mairie de Cannes travaille en étroite collaboration avec l'Éducation nationale pour favoriser la bonne coordination des enseignements et des actions initiées au sein des écoles. Dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT) 2021-2024, la municipalité propose **chaque année** à tous les enfants de participer à de nombreuses activités éducatives, notamment sur le temps scolaire. Celles-ci portent sur des thèmes prioritaires pour le maire de Cannes comme **l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), le sport, la préservation de l'environnement et le Développement Durable, l'éducation à la santé, l'ouverture sur le monde, l'aide à la réussite scolaire ou encore l'accompagnement en faveur de l'égalité et l'inclusion**. Ainsi, sur l'année scolaire 2024-2025, les actions suivantes sont déployées :

1. les ateliers de sensibilisation aux Risques Majeurs



Dans le cadre de sa politique de prévention et de gestion des Risques Majeurs, la municipalité cannoise forme les écoliers de CM1 des écoles publiques et privées sous contrat de Cannes aux bons gestes à adopter en cas de crise. Cette démarche pionnière, initiée dans le cadre des actions d'anticipation et de bonne information de l'ensemble de la population a permis, depuis 2021 (année de mise en place de la démarche) de sensibiliser **3 314 écoliers à la gestion du risque**. Grâce à cette formation civique dispensée par les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile Cannoise (RCSCC), la Mairie de Cannes amène les

enfants à devenir de futurs citoyens responsables. Ils seront ainsi de véritables relais au sein de leurs familles pour mieux anticiper les crises.

Les ateliers de sensibilisation des écoliers, dont le contenu a été validé par l'Inspection de l'Éducation nationale, enseignent **aux enfants les gestes qui sauvent et leur permettent d'acquérir les bons réflexes**. Ils se déroulent en trois temps :

- **une demi-journée en classe** pour la présentation de l'ensemble des risques majeurs à Cannes. Ce temps permet de définir les différents phénomènes, cibler les moyens d'alerte de la population, savoir comment faire face et mieux connaître le territoire communal ;
- **un cas pratique à réaliser à la maison avec ses parents** pour mettre en œuvre les consignes du plan familial de mise en sûreté (P.F.M.S.) apprises à l'école grâce au livret synthétique DICRIM enfant (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs).
- **une intervention d'1h pendant la pause méridienne**, avec une mise en situation sur les différents risques majeurs pouvant impacter la commune et la conception d'un kit d'urgence. Cette activité a été mise en place en 2022 et a permis de sensibiliser 800 élèves déjà informés sur le temps scolaire.

Par ailleurs, des interventions dans tous les collèges cannois sont programmées pour sensibiliser les classes de 4^e pour l'année 2024-2025.

2. les opérations de sensibilisation à la protection de l'environnement

Depuis 2014, David Lisnard mène une politique volontariste et méthodique en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Soucieuse d'associer les plus jeunes à cette démarche, la municipalité, en partenariat avec l'Éducation nationale et les associations locales, met en place **chaque année** de nombreuses opérations d'information et de sensibilisation. La liste ci-dessous recense les principales actions qui associent les écoles, collèges et lycées cannois **pour l'année 2024-2025**.

a) Le programme d'éducation au Développement Durable, intitulé « Parcours DD »

Ce programme d'animations et de sorties sur le terrain est proposé aux enseignants des écoles primaires cannoises. Ces actions peuvent ainsi s'inscrire dans le cadre de la démarche E3D engagée par chaque établissement scolaire. Pour rappel, dès mai 2022, l'Education nationale a décerné le label Ecole/Etablissement en Démarche de Développement Durable (E3D) au territoire cannois représenté par les écoles Marcel Pagnol, Mistral et Saint-Exupéry, le collège Gérard Philippe et le lycée Bristol.

Ce label, **première distinction** de ce type attribuée sur l'académie de Nice, valorise une démarche portée par plusieurs établissements scolaires engagés en faveur de l'environnement et qui souhaitent travailler sur des actions communes.

Il s'inscrit dans un projet plus large qui vise à mettre en place sur Cannes un « Parcours développement durable de la maternelle au lycée », sur le modèle de la démarche « 100% Education Artistique et Culturelle » (EAC) pour une continuité et une cohérence des actions de sensibilisation au développement durable des élèves tout au long de leur scolarité.

Plusieurs modules de développement durable sont proposés aux écoliers. Les objectifs visés sont :

- éduquer et sensibiliser les élèves à la préservation et la gestion durable de l'environnement ;
- comprendre l'impact des activités de l'être humain sur le milieu naturel et la pollution qu'il engendre ;
- éveiller les enfants à une conscience environnementale et à l'écocitoyenneté.

Les thèmes abordés **pour l'année scolaire 2024-2025 sont la biodiversité, la protection de la Méditerranée, les modes de consommation dans le monde, la mobilité douce, les cycles naturel et artificiel de l'eau, l'évolution du paysage au fil du temps, le potager, l'air, les pollinisateurs, les phénomènes climatiques, le gaspillage alimentaire et l'empreinte écologique.**

Sur demande, les enseignants peuvent être accompagnés pour un projet personnalisé. De plus, de nombreux outils pédagogiques et des panneaux éducatifs sont mis à leur disposition.

b) La journée mondiale de l'environnement (JME)

Depuis 1989, la Mairie de Cannes organise tous les ans la Journée mondiale de l'environnement dans le cadre des opérations de sensibilisation à la biodiversité et au développement durable menées régulièrement auprès des scolaires.

Les thèmes abordés lors des ateliers sont :

- le gaspillage alimentaire ;
- les phénomènes climatiques ;
- la protection de la Méditerranée ;
- l'air et moi ;
- l'empreinte écologique ;
- la mobilité douce.

Les élèves participent à des ateliers animés par les associations Méditerranée 2000, NaturDive, le Centre Permanent d'Education à l'Environnement (CPIE) des Iles de Lérins et Pays d'Azur, le Conseil Scientifique des Iles de Lérins (CSIL), la Réserve communale de sécurité civile cannoise (RCSCC), l'Office National des Forêts (ONF) et la Direction de la Culture.



c) La randonnée contée

Dans le cadre du programme de sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires, intitulé « Parcours DD », la Mairie et l'Inspection de l'Education nationale organisent une randonnée contée. Cette manifestation, spécifique aux classes maternelles cannoises, est axée sur le respect de l'environnement mais aussi sur la lecture et la découverte des arts. La Mairie de Cannes **reconduit cette opération en 2025** avec pour objectifs :

- d'initier les enfants à la pratique de la randonnée ;
- de faire découvrir le patrimoine naturel local et la biodiversité forestière, l'arbre en particulier ;
- de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux ;
- de donner aux écoliers le goût de la lecture et des arts.



d) Le Festival des Mini jardins



La Mairie de Cannes participe tous les deux ans au Festival des Jardins de la Côte d'Azur. En amont de la prochaine édition, la municipalité proposera aux classes cannoises qui le souhaitent de réaliser un mini-jardin dans une cagette en bois. Toutes les créations éphémères réalisées par ces artistes en herbe seront exposées aux côtés des créations d'artistes confirmés en avril 2025 dans les jardins de la médiathèque Noailles.



e) Les « Aires marines et terrestres éducatives »



En 2020, la Mairie de Cannes a **créé deux Aires Marines et une Aire Terrestre labellisées** sur le territoire cannois. Ces aires représentent une zone de petite taille gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'une école élémentaire suivant des principes définis par une charte. Cette gestion est réalisée avec le support technique du Centre Permanent d'Education à l'Environnement (CPIE) des Iles de Lérins et Pays d'Azur et de l'association NaturDive. Les zones choisies ont été définies selon les opportunités qu'elles présentent :

- **Mouré Rouge** : activités nautiques et portuaires, plage avec posidonies et enrochements ;
- **Île Sainte-Marguerite** : activités nautiques, espace naturel (rochers, posidonies, sous-bois avec la pinède, étang, etc.), biodiversité marine et terrestre, patrimoine historique et zone Natura 2000 comprise dans le Sanctuaire Pelagos ;
- **Basse Vallée de la Siagne** : bois classé, activités agricoles et de loisirs, ripisylve du Béal, jardins partagés, espaces verts.



La labellisation est reconduite tous les ans sur présentation d'un dossier auprès de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

f) Le programme Watty à l'école

Dans le cadre du plan de transition énergétique initié par David Lisnard, l'Agglomération Cannes Lérins déploie sur son bassin de vie depuis 2018, le programme « **Watty à l'école** » labellisé au niveau national par le **Ministère de la Transition écologique**. Organisé par l'entreprise Eco-CO2 en partenariat avec le S.I.C.A.S.I.L (Syndicat Mixte des Communes alimentées par les canaux de la Siagne et du Loup), ce dispositif pédagogique s'inscrit dans la continuité des actions de sensibilisation des scolaires à l'environnement et à la préservation de l'eau.

La démarche est constituée de trois volets :

- trois ateliers par an de sensibilisation générale aux économies d'eau et d'énergie ;
- un évènement au minimum par an comme la **distribution de kits « hydro-économés », l'organisation d'un concours d'expression**, etc. ;
- des **animations courtes telles que les capsules « économise l'énergie »**.

Pour l'année 2024-2025, comme à chaque édition, un concours d'expression artistique est proposé aux élèves afin de mobiliser leur créativité sur le thème « Célébrons avec lui les économies d'eau et d'énergie ». Au total, 63 classes du territoire de l'agglomération Cannes Lérins (23 à Cannes, 15 au Cannet, 14 à Mandelieu-La Napoule et 11 à Mougins) ont participé à ce programme, ce qui représente 1 657 élèves sensibilisés.

g) Le concours Ecol'o'défi

L'Agglomération Cannes Lérins a organisé une nouvelle édition du concours Ecol'o'défi sur le thème « **Les biodéchets passent sur les ondes** » en partenariat avec l'association Méditerranée 2000. Sur ce sujet, les élèves de 10 classes des écoles de l'Agglomération Cannes Lérins (dont l'école Marcel Pagnol et Saint-Exupéry) ont réalisé un spot radio de 30 secondes et les enseignants ont transmis un bilan de quatre pages pour décrire leur projet.

À l'issue de ce concours, l'Agglomération Cannes Lérins a récompensé les lauréats en leur offrant un diplôme ainsi qu'un chèque cadeau de 300 euros pour le premier prix et de 200 euros pour le second.



Pour cette année scolaire 2024-2025, le format évolue autour d'une journée d'échange avec des ateliers tournants organisés par l'association Méditerranée 2000.

3. L'éducation au civisme et à la citoyenneté à travers le Passeport du civisme

Dès 2014, **David Lisnard a fait de la lutte contre l'incivisme LA « grande cause de son mandat »**. Ce combat représente un enjeu majeur pour la ville et a déjà porté ses fruits grâce à une **politique cohérente de tolérance zéro associée à la réparation rapide des espaces publics, aux actions de prévention, de sensibilisation et de répression**.

En complément, et dans le cadre de son adhésion à l'association des Maires pour le civisme, la Mairie de Cannes a **mis en place durant l'année scolaire 2018-2019 un « Passeport du civisme »** à destination de tous les élèves de CM2. Élaboré en étroite collaboration entre l'Inspection de l'Éducation nationale et la Mairie de Cannes, le Passeport du civisme sensibilise aux cinq enjeux suivants : le devoir de mémoire, la solidarité, le patrimoine, la protection des citoyens et la préservation de l'environnement. La délivrance de ce document pédagogique et interactif concrétise ainsi l'engagement de ces citoyens de demain dans un parcours civique.

En 2023-2024, la municipalité a élargi ce dispositif et distribué 1 900 exemplaires aux élèves de CM2 et à ceux de CM1. Elle y a également associé les écoles privées. **Au total, 2 100 enfants ont été concernés par le Passeport du civisme depuis 2018**. En fin d'année scolaire, une remise de diplôme valide son obtention.

En septembre 2024, David Lisnard se rendra dans les écoles de Cannes pour remettre ce précieux sésame où près de 915 passeports vont être délivrés.

4. La pratique sportive

Cette action s'inscrit dans la continuité du programme municipal « Capitale du Sport en Plein Air et en Pleine Mer ». **La pratique du sport par les écoliers est aujourd'hui une nécessité pour lutter contre la sédentarité et certaines maladies comme l'obésité. C'est aussi un vecteur essentiel d'émancipation et de création du lien social.** Cette année, la Mairie de Cannes et l'Éducation nationale mettent en place :

- **des cycles de voile** : 484 enfants des classes de CM1 et CM2 ont participé, l'an dernier, à 10 séances d'initiation à la voile. Pour cette année scolaire, ce sont à nouveau 10 séances par classe qui sont proposées ainsi qu'un séjour sur l'île Sainte-Marguerite à la base nautique des Batéguier. Les enfants pourront notamment découvrir la pratique de la voile et du kayak ;
- **des cycles de piscine** : chaque année, des séances de natation dans les piscines municipales sont proposées aux enfants. En 2023/2024, 675 élèves du CP au CM2 ont bénéficié de 10 séances bi-hebdomadaires au Grand Bleu, 1 044 élèves du CP au CM2 à la Piscine des Oliviers (des créneaux pour les enfants en situation de handicap inscrits dans les dispositifs ULIS sont également proposés) et 300 enfants de grande section ont participé chacun à 12 séances à la piscine Montfleury. Toutes ces activités sont mis en place et encadrés par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs de la Ville de Cannes et de l'Agglomération Cannes Lérins ;
- **le dispositif de lutte contre les noyades - « LES CLASSES BLEUES »** a été étendu pour l'année scolaire 2024-2025. L'année dernière, 282 élèves de Grande section ont pu profiter de ce dispositif sur 8 créneaux.

En outre, chaque année, **durant la semaine du 20 juin, l'Agglomération Cannes Lérins et les circonscriptions de l'Education Nationale de Cannes et du Cannet** accueillent, sur le bassin du Grand Bleu, 24 classes de CM2 (prioritaires) ou de CM1/CM2 pour des rencontres sportives (6 classes par jour). **Ce sont les Jeux de l'Aggl'Eau.** Les classes des communes de Cannes, Le Cannet, Mandelieu, Mougins et Théoule sont concernées. Cette manifestation s'inscrit dans la **continuité des cycles de natation, des valeurs sportives et civiques.**

A cette occasion, chaque classe bénéficie d'une matinée complète d'activités, de 9h à 11h30 suivie d'un temps de pique-nique sur place. Les élèves, répartis en demi-classes, participent à différents parcours aquatiques et un atelier 1^{er} secours, pris en charge par les éducateurs sportifs et les enseignants avec une surveillance de chaque bassin, assurée par des personnels agréés. En bassin, les activités s'organisent autour d'un parcours aquatique aménagé avec support de flottaison possible, d'un jeu de type relais avec objet(s), d'un parcours ludique, d'un parcours de sauvetage et d'une activité « aqua-boxe » + présentation par les classes d'une création chorégraphique aquatique répondant au thème imposé pour l'année.

5. le renforcement de l'utilisation du numérique dans les écoles

Depuis 2021, la Mairie de Cannes a équipé **91 classes des écoles élémentaires cannoises d'Ecrans Numériques Interactifs (ENI)** pour diversifier les outils de travail. Ces dispositifs s'adaptent à tous les usages et permettent aux enseignants de travailler avec les enfants de façon plus ludique. Les ordinateurs sont également remplacés dans toutes ces classes.

En 2024-2025, il est prévu de déployer 23 ENI. A chaque installation, tous les ordinateurs de l'école sont révisés et remplacés si nécessaire.

De même, une solution **d'Espace Numérique de Travail (ENT)** a été déployée dès 2021 au sein des écoles élémentaires publiques cannoises. Les licences acquises pour une durée de 2 ans étant arrivées à expiration, la Mairie de Cannes a décidé, en collaboration avec l'inspection académique, de poursuivre l'expérience, en renouvelant l'achat de licences pour les écoles élémentaires sur une durée de 3 ans. Cet ENT est un lieu d'échange et de collaboration entre les élèves et les enseignants. Ces espaces de travail constituent le prolongement numérique de l'établissement. Ils sont accessibles depuis n'importe quel matériel connecté à Internet et proposent des outils :

- **pédagogiques** : cahier de texte, espaces de travail et de stockage communs aux élèves et aux enseignants, accès aux ressources numériques, outils collaboratifs, blogs, forum, classe virtuelle ;
- **de communication** : messagerie, informations des personnels et des familles, messages de la Mairie de Cannes.

Par ailleurs, dans la continuité des actions en faveur de la modernisation des services municipaux, la Mairie de Cannes a testé, dès la rentrée 2021, le pointage dématérialisé des présences dans les accueils périscolaires des écoles Bocca Centre et Hélène Vagliano. **A ce jour, tous les accueils périscolaires de Cannes sont équipés de ce dispositif.**

En outre, la Mairie de Cannes poursuit la dématérialisation des inscriptions et réinscriptions scolaires et depuis 2023 les procédures sont de nouveau simplifiées. Ainsi :

- **les enfants inscrits dans une école municipale en 2023-2024 ont été automatiquement réinscrits pour l'année scolaire 2024-2025.** Pour les passages en classe de CP, l'école d'affectation est celle du secteur de l'école maternelle fréquentée. Toutefois, une dérogation hors commune est demandée en cas de domiciliation dans une autre ville et tout changement de situation familiale doit être signalé ;
- **s'agissant de la restauration scolaire,** tous les enfants inscrits en 2023-2024 ont été réinscrits automatiquement sur le même profil. Les parents qui ne souhaitent pas reconduire l'inscription ou modifier les modalités peuvent faire la demande sur leur **espace famille sécurisé** ;
- **pour les activités périscolaires et les centres de loisirs,** seuls la fiche de liaison sanitaire, les justificatifs professionnels des deux parents ainsi que l'attestation CAF, sont à renouveler pour les enfants déjà inscrits cette année.

Pour les **premières inscriptions scolaires, à la cantine et aux centres de loisirs** (petite section ou nouvel arrivant cannois) les parents doivent fournir un dossier complet (liste des documents sur le site www.cannes.com) ;

VIII. LES ACTIONS INITIÉES SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE

La Mairie de Cannes poursuit ses initiatives pour favoriser l'épanouissement des petits. Les accueils périscolaires maternels et élémentaires proposent diverses activités et animations pour les enfants inscrits, en cohérence avec les temps scolaire et extrascolaire. Les enfants sont encadrés par des animateurs qualifiés ou des professionnels spécialisés. **Au total, 2 300 enfants seront pris en charge sur l'année scolaire 2024-2025.** Toute l'année, des semaines « temps forts » sont également organisées dans les écoles autour d'activités manuelles et créatives, artistiques, sportives, scientifiques, environnementales et culturelles. Ci-dessous quelques initiatives à relever :

1. L'aide aux leçons

Dans les écoles publiques cannoises, des ateliers « aide aux leçons » sont mis en place et encadrés par des enseignants rémunérés par la municipalité. L'aide aux leçons est organisée chaque soir, après la classe, dans les écoles élémentaires situées hors Réseau d'Éducation Prioritaire (REP), entre 16h30 et 18h30. **Renouvelé à la rentrée**, ce temps contribue à l'égalité des chances et permet à tous les enfants, quel que soit leur environnement familial ou culturel, de renforcer leurs savoirs. **Les séances ont lieu de d'octobre à juin. En 2024-2025, près de 40 enseignants seront rémunérés par la municipalité pour assurer cette mission.** Les familles contribuent pour 9 euros par mois et les enfants bénéficient :

- d'une aide éducative et pédagogique complémentaire aux heures de cours en dehors du temps scolaire ;
- d'un accompagnement aux apprentissages des leçons ;
- d'un soutien et d'un approfondissement dans les méthodes de travail ;
- d'un enrichissement culturel et d'un épanouissement personnel grâce à des activités artistiques et culturelles ;
- d'une offre d'accès à des ressources qui ne sont pas toujours disponibles à la maison.

2. Le dispositif « Coup de pouce »

Créée à l'initiative de la Mairie de Cannes, la Fondation Cannes soutient le dispositif « **Coup de pouce** » qui s'adresse aux enfants scolarisés en Grande Section de Maternelle et en Cours Préparatoire. Les élèves repérés par leur enseignant comme ayant des fragilités dans **l'apprentissage de la langue française, de la lecture et de l'écriture** bénéficient de cette aide. **Depuis 2015, 145 enfants** ont ainsi été accompagnés.

Ce dispositif **gratuit** propose différents types de clubs suivant les besoins des enfants : **CLÉ** (Club de Lecture-Écriture au CP) et **CLA** (Club de Langage en GS de maternelle). Chaque club est composé de 5 enfants et d'un animateur. De novembre à juin, 3 fois par semaine, le soir après la classe, dans les locaux scolaires, les élèves se retrouvent pour des séances ludiques et ritualisées qui favorisent l'envie et le plaisir d'apprendre. Les parents sont aussi associés à la vie du club tout au long de l'année.

Pendant l'année scolaire 2024-2025, **6 clubs sont proposés** :

- **3 clubs CLE « Coup de Pouce » pour la lecture et l'écriture au CP** : pour les écoles élémentaires Marcel Pagnol, Frédéric Mistral et St-Exupéry ;
- **3 clubs CLA « Coup de Pouce » pour l'apprentissage de la langue en Grande Section de maternelle** : pour les écoles maternelles Maurice Alice, Frédéric Mistral et René Goscinny.

3. Le Programme de Réussite Éducative (ex-contrat de famille)

Porté par la Mairie de Cannes et la Caisse des Écoles, le Programme de Réussite Éducative (PRE) vise à surmonter ou atténuer les obstacles sociaux, familiaux, psychologiques ou sanitaires qui compromettent la réussite scolaire et éducative des enfants et adolescents. **Il offre ainsi un accompagnement socio-éducatif de l'enfant et du soutien à la parentalité.**

Le PRE se structure autour d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels de compétences variées et complémentaires : coordonnatrice PRE, référent de parcours PRE, assistante sociale scolaire Ville, coordonnatrice Réseau d'Éducation Prioritaire, Éducation Nationale, équipes éducatives des collèges, travailleurs sociaux du Centre Médico Psychologique et du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (Hôpital) et travailleurs sociaux de la Maison des Solidarités Départementales (MSD). L'équipe se réunit une fois par mois pour échanger sur les situations des enfants et les actions.

Les jeunes Cannois sont épaulés dans de nombreux domaines :

- **Santé** : suivi psychologique, ophtalmologique, orthodontie, psychomotricité, graphothérapie...

- **Culture / Art** : atelier conte ou théâtre, musique, dessin, arts plastiques, danse...
- **Prévention décrochage scolaire** : ateliers de théâtre pour renforcer la confiance en soi et l'expression orale, tournage de courts métrages pour aider à la concentration, visite au festival de théâtre d'Avignon pour développer l'ouverture d'esprit.
- **Accompagnement scolaire** : adapté et renforcé, aide aux leçons, club coup de pouce, classe transplantée, aide aux devoirs avec Cannes Jeunesse.
- **Socialisation** : accueil de loisir sans hébergement les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- **Soutien à la parentalité** : accompagnement des familles dans le cadre de la scolarisation des enfants bénéficiaires du PRE.

Depuis 2021, **591** enfants âgés de 2 à 16 ans et domiciliés dans le Quartier Prioritaire de la politique de la Ville ont bénéficié de ce programme.

4. Favoriser la transmission intergénérationnelle du savoir

Afin de renforcer les liens entre les aînés et les plus jeunes, la Mairie de Cannes organise depuis l'année dernière **des ateliers ludiques et créatifs au sein des résidences autonomie et EHPAD ainsi que dans les structures périscolaires et extrascolaires de la ville**. Ces moments partagés permettent de briser l'isolement des aînés, partager des expériences de vie et développer des liens affectifs et de solidarité entre les générations. Forte de ce succès, la municipalité réitère ces rencontres pour l'année 2024-2025.



Par ailleurs, dès la rentrée 2024, **des rencontres intergénérationnelles et une soirée « jeux en famille »** à l'école seront organisées dans le cadre du développement **de la pratique des jeux de société en périscolaire**. En effet, cette dernière fait appel à **de nombreuses capacités cognitives utiles au développement de l'enfant** (logique, mémoire, stratégie, mémorisation, imagination, bluff, calcul, analyse, rapidité, etc.). **La municipalité a dès lors investi 12 000 euros dans l'achat de jeux de société** pour les accueils périscolaires et extrascolaires (de 3 à 6 ans).



5. L'organisation d'un tournoi de foot inter-accueils



Cette année, le complexe Pierre de Coubertin à Cannes-la Bocca accueillera un nouveau tournoi de foot inter-accueil **en mai 2025**. Placée sous le **signe du fair-play, de l'échange, de la convivialité mais surtout du respect**, les enfants et parents présents ont fortement apprécié cette rencontre. Une coupe est remise pour les groupes arrivés en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} position ainsi que pour le meilleur joueur et le meilleur buteur lors d'une cérémonie de clôture.

6. Les ateliers d'initiation à la découverte instrumentale

Les ateliers d'initiation à la découverte instrumentale sont proposés par des enseignants du conservatoire municipal de musique et théâtre de Cannes. **Plus de 200 enfants du CP au CM2 des écoles publiques et privées découvrent des instruments de musique classique** comme le basson (école primaire Stanislas), le trombone (école élémentaire Saint-Exupéry), la trompette (école élémentaire Mont Chevalier), la contrebasse (école élémentaire Bocca Verrerie) et le violon (école élémentaire Méro).

7. Le projet artistique Lezarzistes

Le musée municipal des explorations du monde renouvèle **pour la troisième fois consécutive un projet artistique annuel pour 10 enfants de l'accueil périscolaire de l'école Mont-Chevalier**. Pour cette année 2024-2025, **un banc de l'amitié sera créé par les enfants** dans la cour de l'école.

Situés au cœur du Suquet, les deux établissements profitent de leur proximité géographique pour mettre en œuvre des ateliers de dessin (crayon gris, crayon couleur, pastel et fusain), de peinture (aquarelle, acrylique et gouache) et de collage. Déjà plusieurs mouvements artistiques ont été abordés comme le cubisme, le pointillisme ou encore le mouvement nabi.

Cette activité, pilotée par une médiatrice du musée municipal, s'inscrit dans le cadre du **100% EAC et a pour objectif de développer la créativité et l'imagination des enfants**.



IX. LES TRAVAUX DANS LES ECOLES

Dans la continuité des nombreuses actions déjà mises en place dans les écoles pour favoriser l'apprentissage des écoliers, la Mairie de Cannes poursuit ses opérations de modernisation de son patrimoine immobilier scolaire à travers son ambitieux « **Plan Écoles** ». Chaque année, les écoles et crèches communales, ainsi que la Faculté des Métiers, sont embellies et réaménagées pour offrir aux enfants un cadre propice à l'apprentissage.

Cette année, de nombreux travaux ont abouti comme la 1^{ère} phase de la **rénovation de l'école Maurice II Alice** (350 000 euros en 2024), la rénovation de **l'école Hélène Vagliano** avec, entre autre, la création d'une salle polyvalente pour les scolaires et périscolaires (100 000 euros en 2024) ainsi que la poursuite du « Plan fraîcheur » visant à réaliser des ilots de fraîcheur dans les écoles via notamment la végétalisation (350 000 euros en 2024) ou encore la réfection du réfectoire de **l'école Eugène Vial** (330 000 euros en 2024) dans le cadre de la 2^e phase des travaux.



En 2025, c'est notamment la 2^e phase de la rénovation de **l'école Maurice II Alice** et la 3^e phase de rénovation de **l'école Eugène Vial** qui seront entamées en parallèle d'autres travaux étudiés et programmés sur l'ensemble du parc scolaire.

En tout et pour tout, sur l'année scolaire 2024-2025, ce sont près de 3,8 millions d'euros prévisionnels qui sont investis dans les écoles et crèches cannoises ainsi qu'à la Faculté des métiers.

Parmi les travaux lancés, certains se poursuivent jusqu'en 2026.

L'installation de panneaux photovoltaïques à l'école Saint-Exupéry – Livraison courant 2025

Dans le cadre du « Plan photovoltaïque », la Mairie de Cannes installe **178 modules de 2 m² sur la toiture de la maison des services publics Ranguin et 216 modules de 2m² sur le toit du réfectoire de l'école, soit 498m² pour un total de 350 000 euros**. Le projet couvrira les besoins partiels des consommateurs suivants : crèche des Elfes, groupe scolaire Frédéric Mistral, gymnase Ranguin, grande section école St Exupéry.

La rénovation de l'école élémentaire Eugène Vial, jusqu'à l'été 2026:

En 2023, l'école Eugène Vial a bénéficié de travaux de **rénovation complète de la salle de sport de 85 m² avec son vestiaire et le local de rangement attenant de 25 m²**. Au total, plus de 280 000 euros T.T.C ont été investis pour cette phase de travaux. Les opérations ont permis :

- d'agrandir le site d'environ 30 m² supplémentaire pour les activités sportives ;
- de créer des douches et WC ;
- d'installer une VMC et une climatisation réversible ;
- de remplacer la façade vitrée par des menuiseries en double vitrage.

Les travaux se sont poursuivis à l'été 2024 avec notamment la **réfection du réfectoire** (330 000 € T.T.C).

Une troisième phase de travaux est programmée pour les années 2025 et 2026. Compte tenu de leur envergure et de la nécessité de maintenir les activités scolaires, ils sont scindés en plusieurs étapes :

- la rénovation des façades et de l'isolation thermique du bâtiment principal ;
- la rénovation intérieure du bâtiment principal et du bâtiment annexe ;
- le réaménagement de la cour de l'école (mise en accessibilité et végétalisation).

La modernisation de l'école Maurice Alice II, jusqu'en 2026

Ces travaux comprennent notamment **la rénovation des revêtements muraux et de sols, la réfection des sanitaires des écoliers, le rehaussement des clôtures et la pose de brise-vues (dans le cadre du Plan Communal de Prévention des Risques terroristes), pour un montant total de 750 000 euros.** Les opérations, initiées dès juillet, se déroulent lors des vacances scolaires 2024 et 2025.

X. LES TRAVAUX DANS LES CRÈCHES

Des travaux d'espaces verts ainsi que la création et l'aménagement d'espaces de jeux se poursuivent dans les crèches et relais d'assistantes maternelles **Lei Cardelino et La Pastourelle**. Enfin, d'autres travaux de rénovation sont prévus pour l'année 2025 aux crèches **Les Muriers et Petite ferme**. Le montant prévisionnel des travaux dans les crèches pour cette année 2024-2025 s'élève à environ 634 000 €.

XI. TRAVAUX À LA FACULTÉ DES MÉTIERS

Afin que les apprentis bénéficient des meilleurs outils et de conditions d'accueil optimales, la Mairie de Cannes engage régulièrement des travaux de modernisation des bâtiments et équipements de formation. Ainsi, depuis juillet 2024, le CFA municipal réalise et entame de nouveaux investissements et aménagements **pour un montant total de 3 159 167 € T.T.C** comprenant :

- le ravalement de la façade et la rénovation thermique du bâtiment afin de réduire la consommation énergétique globale ;
- la transformation d'un atelier cuisine et pâtisserie en un local polyvalent ;
- l'acquisition de véhicules de transport ;
- l'achat de matériels, mobiliers et outillages pédagogiques ;
- le renouvellement de licences informatiques.



D'autres opérations sont programmées **jusqu'en 2026** avec la poursuite de la rénovation thermique de la toiture, la rénovation de la restauration d'application ainsi que l'embellissement et mise en accessibilité du hall d'accueil.

XII. LE CAMPUS UNIVERSITAIRE GEORGES MÉLIÈS



Grand projet de mandat de David Lisnard, le campus universitaire Georges Méliès accueille depuis septembre 2021 près de **1 100 étudiants du bac au bac+8 en programme court, long ou en formation continue, autour de 36 formations sur les écritures créatives et les métiers de l'image**. Ces formations sont mises en œuvre avec la contribution des membres et partenaires d'Université Côte d'Azur : l'École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle ; l'École Supérieure de Danse de Cannes Rosella Hightower ; la

Villa Arson ; l'INRIA ; le CNRS ; SKEMA Business School; EDHEC Business School ; le Centre Hospitalier Universitaire de Nice ; le Sustainable Design School ; le Conservatoire de Nice ; le Centre National de Création Musicale. Cet établissement de formation supérieure constitue un pôle de forte attractivité aux échelons territorial, national et international.

Pour répondre au bien-être des étudiants, l'Agglomération Cannes Lérins et la Mairie de Cannes, en partenariat avec l'O.P.H Cannes Pays de Lérins, le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (C.N.O.U.S) et le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (C.R.O.U.S), se sont engagés dans la construction d'une résidence universitaire offrant des hébergements sociaux peu chers et adaptés à leurs besoins, à proximité immédiate du Campus Georges Méliès. Livrée en septembre 2022, **la résidence étudiante Nouvelle vague offre 172 hébergements**, des locaux communs, une laverie, un hall, des bureaux, une salle polyvalente et une salle de sport. Elle se situe à proximité immédiate de l'université, des commerces, d'un parking gratuit de 334 places, et des transports en commun avec notamment la ligne A qui relie le Campus au centre-ville de Cannes toutes les 12 minutes.

Par ailleurs, les étudiants bénéficient d'une **offre de restauration sur place variée (sandwich, plats végétariens, etc.)**, gérée par le C.R.O.U.S Nice-Toulon, élaborée avec des produits frais et provenant de circuits courts, avec un tarif social de 3,30€ pour les étudiants et 1€ pour les étudiants boursiers.

Enfin, par solidarité, la Mairie de Cannes – en partenariat avec le CCAS de Cannes, l'Agglomération Cannes Lérins et UCA – a mis en place avec l'association Les Frigos Solidaires **un « frigo » et un cellier solidaires**. Ces dispositifs, gérés en responsabilité par les Bureaux des étudiants, permettent de redistribuer gratuitement de la nourriture, des denrées sèches ainsi que des produits d'hygiène issus du CROUS, de la Banque alimentaire et des commerçants partenaires.

Le complexe universitaire Georges Méliès en quelques chiffres :

- **8 145 m²** de superficie dont 4 445 m² pour le Campus, labellisé Campus des Métiers et des Qualifications Industries Créatives et Culturelles ;
- **180 enseignants et 1 100 étudiants** accueillis en 2023-2024 ;
- un **amphithéâtre de 1 000 places** ;
- une pépinière de 585 m² et une cité des entreprises de 2 020 m² pour héberger et accompagner les porteurs de projet et entreprises de la filière, avec 100 postes de travail ;
- **des studios de captation, post-production et projection** ;
- **des espaces dédiés à l'événementiel d'entreprises**, ouverts à tous les professionnels pour favoriser la collaboration et la mise en réseau ;
- **une cafétéria universitaire** installée dans le bâtiment d'enseignement et de recherche ;
- **une résidence étudiante de 172 logements livrée en septembre 2022 avec 165 logements étudiants** traversants et meublés de type T1 de 18 à 20 m² dont **11 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite** à partir de 380 euros par mois, charges comprises ; **6 logements pour intervenants** de type T2 de 30 à 36 m² et **1 logement de gardien** de type T3 de 56 m².



LA RENTRÉE SCOLAIRE A CANNES

